

Conseil Municipal du 10 Avril 2017

Le dix avril deux mille dix sept, à dix huit heures, le conseil municipal de Fourques sur Garonne s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jacques BILIRIT, Maire, et sur sa convocation étaient présents.

Mmes et MM. PATISSOU. DAMBLE. CASTANIER. GOUJON. VIECELI. CORRADINI. BLIN-PREVOST. LALANNE. MANSON. VOGELEER. MIALLET. CHASSAGNE.

Absents excusés : M. DIGAUD CLAVEL (pouvoir à M. BILIRIT)
Mme LEICHLE Kristel (pouvoir à Mme. PATISSOU)

Secrétaire de séance : M. Jean-Denis GOUJON

Monsieur le Maire informe les élus d'un changement dans l'ordre du jour.

En effet, le PLU devait être arrêté, mais plusieurs documents n'ont pas été transmis par le bureau d'études Millasseau. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le changement d'ordre du jour.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 792 997.00 €

Recettes : 792 997.00 € avec la reprise de l'excédent.

Section d'Investissement:

Dépenses : 1 393 319.00 €

Recettes : 1 393 319.00 €

Le budget 2017 est équilibré sans procéder à l'augmentation du taux des taxes pour 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le maintien des taux suivants :

Taxe Habitation : 10.09

Taxe Foncière Bâtie : 14.73

Taxe Foncière Non Bâtie : 87.88

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Tour de France 2017

Dans le cadre de la 11^{ème} étape du Tour de France, la commune sera traversée par le peloton sur la RD 933 à Pont des Sables.

Une réunion de préparation a eu lieu sous l'égide de Monsieur le Sous-préfet, afin de souligner les enjeux liés à l'organisation de cet événement de portée internationale.

Monsieur le Sous-préfet rappelle aux représentants des communes la nécessité de réaliser une communication complète et suffisamment en amont auprès de l'ensemble de la population et des professionnels.

Quelles seront les responsabilités de la municipalité:

- Assurer la sécurité des piétons et du public par la mise en place des barrières ou cordes pour contenir le public.
- Prévoir les dispositifs anti-intrusion (véhicules béliers) afin de protéger le public.
- Prendre un arrêté réglementant la circulation et le stationnement sur les voies relevant de notre compétence autres que celles empruntées par le Tour.
- Prendre un arrêté réglementant la divagation des animaux.
- Préciser les lieux d'implantation des dispositions anti-intrusions.

Une information aux entreprises, aux commerçants, aux riverains, sera effectuée assez tôt, pour indiquer que la RD 933 sera inutilisable de 9h à 15h.

M. CASTANIER propose d'impliquer les membres bénévoles de la Réserve communale Sécurité Civile, dans l'organisation de cette journée.

2) Gestion électronique des documents comptables

Indy System propose un devis pour la mise en place d'un logiciel de gestion électronique des documents de la collectivité. En effet, le protocole PES V2, prévoit la dématérialisation des envois comptables à la Trésorerie d'une matière générale.

De plus, en 2018, aucune facture n'arrivera sous forme papier, mais sera envoyée sous forme dématérialisée.

Cela permettra la gestion électronique de ces documents afin qu'ils soient intégrés au logiciel de gestion financière.

Montant TTC : 1771€80

Accord du conseil municipal.

3) Elections présidentielles

Monsieur le Maire rappelle aux élus la date des élections présidentielles à savoir :

- Dimanche 23 avril de 8h à 19h.
- Dimanche 07 Mai de 8h à 19h.

- 4) Madame BLIN-PREVOST Marie-Odile fait part aux élus du souhait de deux fourquaises retraitées, désireuses d'apporter leur aide à la **bibliothèque municipale**. Accord du conseil municipal.

Il est également prévu, la mise en place, derrière la Mairie, de livres en libre service pour cet été. Le contenant reste à définir.

- 5) Le Maire informe les élus, qu'un violent **incendie** a détruit la maison de Monsieur et Madame **BLOIN**, dans le Bourg. Pas de victimes. l'école, très proche, a été évacuée par prévention.

La Municipalité a proposé son aide pour le relogement et les premières dépenses, mais l'assurance de Monsieur et Madame BLOIN a tout pris en charge.

- 6) Monsieur le Maire informe les élus qu'à la suite de la liquidation de l'**ASSAD de Meilhan-sur-Garonne** et à la demande des services départementaux, l'**ASSAD** de Fourques/Ste Marthe a récupéré 6 dossiers supplémentaires, soit l'équivalent de 180 heures par mois.

- 7) Monsieur le Maire informe les élus du départ à la **retraite** en Juillet 2017 de **MEKERKE Eric**, professeur des écoles. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte l'organisation d'un pot de départ.

De plus, il est venu proposer ses services pendant sa retraite, pour la surveillance, qu'il assure en binôme avec Claude LAFFORE, pendant le repas et la récréation qui suit. Le conseil municipal n'y voit pas d'inconvénient.

- 8) **M. LACOUERGE Jean-Pierre et Mme BONNECAZE Jeanine** souhaitent effectuer, au profit de la commune, une **cession de parcelles** leur appartenant. Ces parcelles sont situées au lieu-dit « Larribau ».

- M. LACOUERGE Jean-Pierre : section B n° 772, 777 et 778 d'une contenance de 18 a 45 ca.

- Mme LACOUERGE Jeanine : section B n° 771 d'une contenance de 1 a 02 ca

Affaire à suivre